

L'ABBÉ DE L'ISLEDEU AU MINISTRE

Paris, le 18 novembre 1755.

Monseigneur,

Monsieur Kolly me fit remettre hier une lettre ouverte, et qui parait n'avoir point été cachetée, de monsieur LeLoutre, et il me mande qu'il en a envoyé copie à monsieur de la Porte, qui sans doute vous l'aura déjà communiquée. Ainsi j'ai cru inutile de vous en envoyer une nouvelle copie, mais j'y vois avec une grande douleur et une inquiétude égale pour le sort de notre cher missionnaire, qu'il a été reconnu et transféré du port de Plymouth dans celui de Portsmouth à bord du vaisseau le *Royal George*, avec aussi peu de liberté qu'il en avait à Plymouth à bord du vaisseau l'*Oxford*.

.....
Vous verrez par sa lettre, monseigneur, le traitement qu'on lui a fait dans les premiers jours qu'il est arrivé à Portsmouth à bord du vaisseau le *Royal George*, et les démarches qu'il a faites pour avoir la liberté d'aller à terre.

Vous verrez également, monseigneur, par la copie de la lettre de M. P. Simon, correspondant de monsieur Kolly, les notes qu'on a données à la Cour d'Angleterre contre monsieur LeLoutre.

Permettez donc, je vous supplie, que je réclame en sa faveur de votre protection tout ce que les circonstances présentes vous permettront de faire pour lui. J'ignore encore s'il a reçu les 500 livres que vous lui avez accordées quoique j'eusse lieu de le présuumer de sa dernière lettre. Mais il me parait que le correspondant de monsieur Kolly lui a adressé une lettre de crédit à Portsmouth. Ayez-en pitié, je vous en conjure, monseigneur. On peut vous en tenir de plus d'une part en ce pays-ci qu'il a assez bien mérité de l'Etat et de la Religion pour n'être pas abandonné.

Je suis, etc.

L'ABBÉ DE L'ISLEDEU.

L'ABBÉ DE L'ISLEDEU AU MINISTRE

Paris, le 29 novembre 1755.

Monseigneur,

J'ai reçu hier soir une lettre particulière de Louisbourg en date du 26 octobre dernier, et qui m'est venue par St Malo, ce qui me fait juger qu'il y est arrivé un vaisseau venant de Louisbourg.

Cette lettre m'annonce que nous n'avons plus de missionnaires dans l'intérieur de l'Acadie anglaise, c'est à dire dans la péninsule, et que trois, savoir MM. Daudin, LeChauvreur et Lemaire qui étaient à Port Royal et aux Mines, ont été enlevés